

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11057/Add.204
5 janvier 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Le rapport ci-après sur la situation, le 4 janvier 1974, dans le secteur Egypte-Israël a été établi à partir de renseignements reçus des quartiers généraux de la FUNU et de l'ONUST :

1. Evaluation générale de la situation :

La situation a été calme dans l'ensemble jusqu'aux sérieux échanges de feux mentionnés ci-dessous [par. 2 a)] qui ont duré plus de deux heures et qui, par moments, se sont étendus tout le long de la ligne d'affrontement dans la zone de la ville de Suez. Il y a également eu des échanges de feux brefs mais intensifs par moments dans la zone de la rive orientale du canal, dans le secteur septentrional, où les positions des parties semblent être quelque peu instables.

Ainsi qu'il a été signalé précédemment (S/11057/Add.201, par. 1), les mouvements des convois de ravitaillement destinés aux troupes égyptiennes se trouvant sur la rive orientale du canal et à la ville de Suez, qui avaient été interrompus en raison de la situation dans la zone, ont repris le 4 janvier.

2. Rapports des postes d'observation sur les activités terrestres (tirs) :

a) Bataillon finlandais :

i) Position 221 [point 563-148 (coordonnées approximatives)]^{1/} : A 13 h 52^{2/} les forces égyptiennes ont ouvert un tir d'artillerie depuis la zone de Port Taufiq contre les positions israéliennes situées sur la côte près de la position 221. A 13 h 53 les forces israéliennes ont riposté par un tir de mortiers, d'artillerie et de canons de char. Un échange de feux s'est poursuivi à un rythme intensif puis a progressivement diminué pour atteindre un rythme sporadique jusqu'à 16 heures, heure à laquelle il a cessé (il n'a pas été possible de déterminer laquelle des deux parties a cessé le feu la première en raison de l'obscurité et des difficultés de visibilité dans la zone construite).

^{1/} Il convient de noter que si l'ONUST utilise le quadrillage rouge égyptien, la FUNU, pour des raisons techniques, a dû adopter temporairement la projection universelle de Mercator. La FUNU adoptera le quadrillage rouge égyptien dès qu'elle disposera des cartes nécessaires.

^{2/} Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

ii) Position 229 [point 554-175 (coordonnées approximatives)] : A 14 h 46 les forces israéliennes ont ouvert un tir d'armes individuelles et d'arme automatique près de la position 229. Les forces égyptiennes ont immédiatement riposté par un tir d'armes individuelles et d'arme automatique. L'échange de feux s'est étendu tout le long des lignes d'affrontement dans la zone de la ville. Les tirs ont été intensifs jusqu'à 15 h 5 jusqu'à ce qu'ils diminuent pour devenir sporadiques et finalement cessent complètement à 16 heures (il n'a pas été possible de déterminer laquelle des deux parties a cessé le feu la première en raison de l'obscurité et de la mauvaise visibilité dans la zone construite).

b) Bataillon irlandais :

i) Position 501 [point 443-186 (coordonnées approximatives)] : Entre 7 h 40 et 7 h 42 et entre 9 h 24 et 9 h 50 tir sporadique d'arme automatique par les forces égyptiennes.

ii) Position 502 [point 393-046 (coordonnées approximatives)] : Entre 9 h 55 et 10 heures et entre 11 h 35 et 12 h 15 tir sporadique de mortier par des forces non identifiées (l'identification n'a pas été possible en raison de l'éloignement de la position). A 10 h 40 tir de mortier par les forces égyptiennes, auquel les forces israéliennes ont riposté immédiatement (échange de feux). Le tir sporadique a continué jusqu'à 12 heures, heure à laquelle les deux parties ont cessé de tirer. Entre 18 h 45 et 19 h 10 tir sporadique d'arme automatique par des forces non identifiées (l'identification n'a pas été possible en raison de l'obscurité).

c) Bataillon suédois :

i) Position 1107 [point 325-787 (coordonnées approximatives)] : Entre 6 h 35 et 6 h 45 tir sporadique d'armes individuelles par les forces égyptiennes.

ii) Position 1121 [point 390-065 (coordonnées approximatives)] : Entre 18 h 45 et 18 h 49 tir intense d'arme automatique par les forces israéliennes contre les positions avancées égyptiennes [voir document S/11057/Add.195, par. 3 a)]. A 18 h 58, tir d'arme automatique par les forces égyptiennes dans la même zone, auquel les forces israéliennes ont riposté immédiatement (échange de feux). A 19 h 1 les deux parties ont cessé le feu.

iii) Position 1105 [point 282-808 (coordonnées approximatives)] : Entre 19 h 63 et 21 h 56 tir sporadique d'armes individuelles par les forces égyptiennes.

iv) Position 1101 [point 286-809 (coordonnées approximatives)] : Entre 21 h 33 et 21 h 40 tir sporadique d'armes individuelles par les forces égyptiennes.

d) Patrouilles de l'ONUST :

i) Patrouille 22 [point 7600-8750 (coordonnées approximatives)] :
Entre 9 h 8 et 9 h 22 tir sporadique d'artillerie par des forces non
identifiées (l'identification n'a pas été possible en raison de l'éloignement
de la patrouille).

ii) Patrouille 12 [point 7470-8955 (coordonnées approximatives)] :
Entre 11 h 30 et 11 h 50 tir sporadique d'artillerie par les forces
égyptiennes.

3. Rapport sur les activités terrestres (avance) :

Bataillon suédois : Position 1121 : En ce qui concerne les indications
données dans le document S/11057/Add.195, paragraphe 3 a), les forces
égyptiennes n'ont pas reculé.

4. Rapport sur les activités aériennes :

Bataillon finlandais :

i) Position 226 [point 550-160 (coordonnées approximatives)] :
A 9 h 54 un avion à réaction non identifié volant du nord au sud a été observé
pour la première fois au nord de la position et pour la dernière fois au sud
de celle-ci.

ii) Position 227 [point 549-166 (coordonnées approximatives)] :
A 10 h 3 un avion à réaction non identifié volant du nord au sud a été observé
pour la première fois au nord de la position et pour la dernière fois au sud
de celle-ci.

iii) Quartier général : A 10 h 36 un avion à réaction non
identifié, volant du nord au sud, a été observé pour la première fois au nord du
quartier général et pour la dernière fois au sud de celui-ci.

Dans les trois cas, l'identification du type et de la nationalité de
l'avion n'a pas été possible en raison de sa haute altitude.

5. Plaintes des parties :

Une plainte a été reçue de l'Egypte selon laquelle, le 4 janvier, entre
9 h 15 et 10 h 30, des forces israéliennes auraient ouvert le feu à 18 km au
nord-est d'Ismailia. Cette plainte n'a pas été confirmée par les observateurs
de l'ONU.

6. Tir à proximité du personnel et des installations de l'ONU :

Les incidents suivants se sont produits durant les tirs signalés dans le paragraphe 2 a) ci-dessus :

i) A 14 h 40, deux obus d'artillerie des forces égyptiennes ont explosé à moins de 50 mètres du quartier général du bataillon finlandais et un autre a explosé à moins de 15 mètres du portail du quartier général du bataillon finlandais. Il n'y a pas eu de pertes ni de dommages graves pour les installations de l'ONU.

ii) A 14 h 46 des balles d'arme individuelle et d'arme automatique tirées par des forces non identifiées ont passé à proximité et ont touché des bâtiments dans la zone du quartier général du bataillon finlandais, positions 226, 227, 228 et 229. L'identification n'a pas été possible en raison de difficultés de visibilité dans la zone construite.

7. Mesures prises par l'Organisation des Nations Unies :

Des protestations et un appel énergique à la retenue ont été soumis aux autorités égyptiennes à propos des incidents signalés dans le paragraphe 2 ci-dessus.

8. Divers :

Convois de ravitaillement. Le 4 janvier, 27 camions au total ont déchargé dans la ville de Suez et 24 camions ont déchargé au PO Kilo.